

Annexe 3

Programme d'enseignement moral et civique de terminale des voies générale et technologique adapté pour la Nouvelle-Calédonie

Le programme fait apparaître en couleur des éléments de contextualisation qui ne sont pas exhaustifs. Le professeur s'appuie sur les représentations et le vécu des élèves pour mettre en œuvre les axes, le questionnement et les objets d'enseignement.

Préambule

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Il contribue à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves.

L'enseignement moral et civique contribue également, tout au long de la scolarité, à l'éducation à la Défense et à la sécurité nationales. L'éducation aux médias et à l'information, la formation du jugement ainsi que l'enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre. L'enseignement moral et civique permet aux élèves de comprendre, à l'aune des valeurs et des principes étudiés, les situations rencontrées : dans la classe et hors de la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne. Il offre ainsi un temps d'apprentissage et de réflexion sur ce qui fonde la relation à l'autre dans une société démocratique, à travers l'engagement et les choix que tout citoyen doit accomplir.

Le programme de l'enseignement moral et civique pour la classe terminale prolonge celui de l'ensemble de la scolarité obligatoire et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Elles permettent d'aborder le sens et la portée des valeurs de la devise républicaine : la liberté, l'égalité et la fraternité, en tant qu'elles fondent une société démocratique. Chacune de ces trois thématiques comprend deux axes. Le professeur construit chacun des axes en mobilisant au moins deux domaines parmi ceux proposés.

Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique se doivent d'être incarnés. Le professeur s'attachera à mentionner quelques figures de femmes et d'hommes engagés, et à faire le lien entre son propos et des événements, des lieux ou des enjeux contemporains.

Les démarches pédagogiques choisies (études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés) favorisent l'approfondissement de la réflexion. Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Pour renforcer la compréhension des valeurs, des principes, des limites de leur mise en œuvre comme de l'engagement nécessaire pour les faire vivre ou les renforcer, le professeur peut développer un « projet de l'année ». Celui-ci s'effectue en classe mais peut devenir un projet qui se concrétise également en dehors de la classe, en offrant aux élèves des possibilités d'expérimenter diverses formes d'engagement.

Dans sa contribution à la construction du jugement, l'enseignement moral et civique permet la réflexion sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à la complexité, à l'autonomie, à l'engagement, à la prise de décision et à la responsabilité dans le cadre de la République.

Axes, questionnements et objets d'enseignement

La thématique annuelle est étudiée selon deux axes. Chacun d'eux doit être traité en mobilisant au moins deux domaines parmi ceux proposés. Pour faire acquérir les notions et conduire les élèves à les mobiliser, des objets d'enseignement possibles sont proposés.

Développer un « projet de l'année »

Le « projet de l'année » permet l'apprentissage des notions et favorise l'acquisition des capacités attendues. Sa formalisation et les modalités de restitution proposées aux élèves sont à l'appréciation du professeur. La démarche de l'enquête, la recherche et le commentaire de documents pour l'étude ou comme préalable à la rencontre d'acteurs associatifs, d'élus, ou de toutes personnalités extérieures sont à favoriser.

Thème annuel de la classe terminale : la démocratie, les démocraties

Le programme de la classe terminale se construit autour de la notion de démocratie. Ce régime s'appuie sur un double principe de fonctionnement. Il place le peuple à l'origine du pouvoir politique à travers le droit de suffrage qu'il lui reconnaît. Il met le pouvoir politique au service des droits de l'Homme et des libertés individuelles, civiles, politiques et sociales, qui incluent notamment l'égalité entre les hommes et les femmes et dont la loi garantit l'exercice. On entend ici conduire les élèves à comprendre, respecter et mettre en œuvre les règles de vie démocratiques.

Le programme

Les contextualisations indiquées dans les objets d'enseignement sont obligatoirement mises en œuvre. Autant que faire se peut, les autres objets d'enseignement choisis prendront appui sur la Nouvelle-Calédonie.

Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

Questionnement : Quels sont les principes et les conditions de la démocratie ?

Ces principes et ces conditions sont envisagés à travers l'étude d'**au moins deux domaines** parmi les domaines suivants :

- Les origines historiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et *res publica*) ; république et monarchie parlementaire.
- La souveraineté du peuple : droit de suffrage ; séparation des pouvoirs ; protection des libertés ; État de droit.
- La démocratie et les élections : la participation, l'abstention et le vote blanc ; les campagnes électorales et l'information des citoyens ; les partis politiques.
- La laïcité : la réduction du pouvoir de la religion sur l'État et la société ; l'autonomie du citoyen et la coexistence des libertés ; la protection de la liberté de croire ou de ne pas croire.
- La transformation des régimes politiques : les transitions démocratiques ; les basculements autoritaires et totalitaires ; les mises en question de la démocratie libérale.
- La protection des démocraties : sécurité et défense nationales ; lutte contre le terrorisme ; état d'urgence et législation d'exception ; cybersécurité.
- La construction européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne.

Notions à acquérir / à mobiliser

- République et monarchie parlementaire.
- Autoritarisme / totalitarisme.
- Souveraineté du peuple, État de droit, séparation des pouvoirs.
- Représentation parlementaire et pouvoir exécutif.
- Laïcité.

Objets d'enseignement possibles

- La démocratie athénienne, la République romaine, un exemple européen de monarchie parlementaire.
- **Le rôle et le fonctionnement des institutions de la Nouvelle-Calédonie.**
- Les penseurs du politique (Aristote, Rousseau, Tocqueville, Arendt, etc.).
- Tolérance, liberté religieuse, laïcité.
- La charte de la laïcité.
- **La question de la laïcité en Nouvelle-Calédonie.**
- Règles et rituels du vote.
- Comportement électoral, sondages et médias.
- La démocratie en Amérique et en Europe.
- **La démocratie en Nouvelle-Calédonie.**
- **Les consultations référendaires en Nouvelle-Calédonie.**
- Les transitions démocratiques en Europe du Sud et de l'Est, en Afrique du Sud et en Amérique latine.

Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie

Questionnement : Comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ?

Les transformations contemporaines de la démocratie peuvent être envisagées à travers l'étude d'**au moins deux domaines** parmi les domaines suivants :

- Les conditions du débat démocratique : médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité.
- Démocratie, exemplarité et transparence : les politiques de lutte contre la corruption ; les mesures concernant l'exigence de transparence financière des acteurs politiques et le financement des campagnes électorales ; les mesures visant la moralisation de la vie publique.
- Le citoyen et la politique sociale : le droit du travail, la représentation des salariés, le dialogue social.
- Les formes et les domaines de l'engagement : politique, associatif et syndical ; social, écologique, humanitaire, culturel, etc.
- Les nouvelles aspirations démocratiques : démocraties délibérative et participative ; représentation et / ou démocratie directe ; les nouvelles formes de mouvements sociaux.
- Conscience démocratique et relations internationales : la défense des droits de l'Homme ; le développement du droit pénal international (le droit applicable aux génocides, aux crimes de masse et aux violences extrêmes).

Notions à acquérir / à mobiliser

- Citoyen/citoyenneté.
- Corruption et crise de confiance.
- Sphère privée / sphère publique à l'ère du numérique.
- Représentation politique ; débat ; décision publique.
- Information et désinformation.
- Politiques publiques.
- Justice internationale.

Objets d'enseignement possibles

- L'invention et la transformation de l'État-Providence.
- La responsabilité environnementale.
- **L'action des associations environnementales en Nouvelle-Calédonie.**
- Objets et grandes figures de l'engagement.
- **Le rôle des syndicats en Nouvelle-Calédonie.**
- **Le rôle des CVL ou associations d'étudiants en Nouvelle-Calédonie.**
- Les politiques de lutte contre la corruption.
- La presse, liberté d'opinion et liberté d'expression.
- L'action des organisations non gouvernementales.
- Les lanceurs d'alerte.
- Les conventions internationales de protection des droits de l'Homme.
- Les questions bioéthiques contemporaines.

Capacités attendues

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif / collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.